



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)  
SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024**

**N° 2024 0078**

L'An Deux mille vingt-quatre, le 4 septembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 - CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 2 août 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

**Présents :** René RUFFIER LANCHE, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

**Absents excusés :** Denis TATOUD (pouvoir donné à Robert LEVY), Lucas PENASA

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

\*\*\*\*\*

**Objet : Modification des tarifs du tennis**

Il est rappelé que deux terrains de tennis sont en service sur la commune, à destination des résidents et des vacanciers.

Il convient de modifier les tarifs pour la location et pour les abonnements annuels.

Il est proposé la nouvelle grille tarifaire suivante :

	Tarif 2024/2025	Tarif licenciés	Tarif 2023/2024	% augmentation
Abonnement annuel adulte avec licence 33 € incluse (+ 18 ans)	74 €	35 €	70 €	5,71%
Abonnement annuel jeune avec licence 23 € incluse (7 à 17 ans)	41 €	18 €	37 €	10,81%
Abonnement annuel couples avec licence 33 € incluse	140 €	74 €	130 €	7,69%
Abonnement annuel enfant moins de 7 ans avec licence 13 € incluse	19 €	6 €	15 €	26,67%
Abonnement 3 mois avec licence découverte 4€ incluse (tout âge). 1 seule licence par an	35 €	31 €	32 €	9,38%
Location 1h	10 €		9 €	11,11%

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- VALIDE la nouvelle grille tarifaire telle que présentée ci-dessus ;
- PRECISE que les tarifs pour les abonnements seront valables à compter de la présente délibération.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes  
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »  
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Maire,**  
**René RUFFIER LANCHE**

